



Vous travaillez dans le secteur des carrières de grès et de quartzite (Autres entreprises)

(ex. des carrières du Brabant Wallon) ?

Votre salaire va augmenter !

Pourquoi est-ce que mon salaire augmentera ?

Votre salaire augmente parce que les produits dans les magasins deviennent plus cher (=indexation). Vos primes seront aussi adaptées.

Quand est-ce que je reçois mon augmentation?

Votre salaire augmentera le 1^{er} juin.

A combien s'élève cette augmentation ?

L'augmentation s'élève à 1%. Vous pouvez trouver les nouveaux salaires minimums et les primes ci-dessous.

<i>Catégorie</i>	<i>40h</i>
Manœuvres	13,5814
Spécialisés	13,7838
Spécialisés +	13,9399
Qualifiés	14,3045
Qualifiés après 3 ans	15,6011
Qualifiés après 5 ans	15,7208
Qualifiés +	15,8407
Qualifiés + après 3 ans	16,3831
Qualifiés + après 5 ans	16,4852

<i>Primes d'équipes</i>	<i>40h</i>
6-14h	0,3264
14-22h	0,3369
22-6h	0,7407

Sécurité d'existence à la charge de l'employeur:

- Indemnité complémentaire de chômage:
9,59 euros/jour

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages de votre affiliation.

Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/avantages/>

S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/saffilier/>



S'affilier?

CGSLB
La Voix
du
Bon Sens